

MOUTIER

La durabilité, un défi pour le tissu industriel

La 18^e édition du SIAMS, le salon prévôtois des moyens de production microtechniques, bat son plein depuis mardi au Forum de l'Arc. À l'heure où le changement climatique fait parler de lui, nombreux sont les exposants à consentir des efforts en matière de durabilité.

Il s'étaient une petite quarantaine à avoir répondu à l'invitation hier matin. Avant l'ouverture des portes du SIAMS et la reprise des affaires, les exposants qui le souhaitent ont pu prendre part à un petit-déjeuner thématique.

Autour d'un café, dans une ambiance plutôt décontractée, on a parlé durabilité. «La durabilité dans l'industrie, c'est le respect de critères humains et environnementaux au sein d'une entreprise et dans les processus de développement», résume Anne Hirtzlin, secrétaire générale de l'incubateur i-moutier, lequel était chargé d'organiser ce rendez-vous matinal et est justement actif dans le soutien et le conseil aux entreprises sur cette thématique.

«Depuis une dizaine d'années, on assiste à une vraie prise de conscience de l'industrie au niveau de la nécessité de limiter le réchauffement planétaire. C'est une véritable préoccupation.»

Y aller pas à pas

En parcourant les allées du salon, on se rend compte que le sujet est d'actualité. «Oui, nous y sommes sensibles et travaillons là-dessus», assure Léonard Voisard, chef de pro-



Innovation et durabilité: deux notions qui se complètent et dont on parle beaucoup dans les allées du SIAMS. PHOTO STÉPHANE GERBER

jet chez Willemin-Macodel, entreprise active dans le développement de machines-outils. Sur son stand, la société delémontaine présente notamment une machine qui ne consomme «pas plus qu'un sèche-cheveux» et qui présente une faible empreinte au sol. «Être durable est important, mais cela prend du temps. Petits pas par petits pas, on s'améliore d'année en année», note Léonard Voisard.

Réparer, ne plus jeter

Pour gagner en durabilité, d'autres misent également sur un autre concept: la réparabilité. C'est notamment le cas du grand groupe Fanuc, entreprise japonaise disposant, entre autres, d'une filiale suisse à Bienne et spécialisée notamment dans les systèmes d'au-

tomation d'usine. «Nous avons les pièces de rechange nécessaires pour garantir une réparation de nos produits, peu importe leur âge», indique Daniel Evard, responsable du service après-vente pour la

Suisse. «On fait ça depuis toujours, c'est un de nos chevaux de bataille.»

Avec ses douze employés, l'entreprise prévôtoise Dünn SA, qui réalise de l'outillage pour la machine-outils,

s'active aussi pour gagner en durabilité, ceci notamment en réparant ce qui peut l'être ou encore en ayant éliminé les emballages plastiques de ses produits au profit de boîtes en carton. Directeur administratif, Sébastien Dünner souligne toutefois que la voie de la durabilité peut s'avérer compliquée à suivre, notamment pour les petites entreprises. «On nous demande beaucoup de certifications, mais cela coûte cher. On fait quand même des efforts, mais sans ces documentations, ils sont moins visibles», relève-t-il.

Pression croissante

Du côté de l'incubateur i-moutier, Anne Hirtzlin se dit consciente de la pression qui existe à ce niveau. «Gagner en durabilité est une nécessité aujourd'hui, mais on peut aussi comprendre que les entreprises doivent avant tout gagner leur vie. Engager un processus de durabilité demande d'investir du temps et de l'argent qu'elles n'ont pas forcément.»

Elle souligne par ailleurs l'existence de normes suisses et européennes auxquelles



Depuis une dizaine d'années, on assiste à une véritable prise de conscience.»

sont soumises les entreprises d'une certaine taille, qui emploient notamment plus de 500 employés. «Même si la majorité des PME de notre région ne sont pas directement soumises à ces directives, elles le sont tout de même indirectement par le biais des grands groupes qu'elles fournissent et qui demandent que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement respecte ce cadre.»

Et de constater que s'il existe encore un potentiel d'amélioration dans la région, un bon nombre de sociétés ont déjà bien avancé sur le chemin de la durabilité: «Il n'est pas rare qu'une entreprise soit déjà durable, mais ne l'ait pas formalisé et ne s'en rende peut-être pas compte.»

CATHERINE BÜRKI

Des efforts pour que le SIAMS soit lui aussi durable

À l'heure où la durabilité devient une véritable préoccupation au sein du monde industriel, la question se pose: le SIAMS est-il, lui, un salon durable? «On a en tout cas bien l'intention de durer dans le temps», sourit le sympathique directeur de l'événement, Pierre-Yves Kohler. Plus sérieusement, le patron du SIAMS assure être sensible à la thématique.

Cette année, des efforts ont été consentis. Une bonne partie de l'éclairage est ainsi assurée par des systèmes LED et dé-

cision a été prise de renoncer à la climatisation. «Mais du coup, certains disent avoir trop chaud dans les halles du haut. Et à l'inverse, avec les températures de ces derniers jours, il fait froid dans la partie de l'exposition installée dans la tente. On est obligé de la chauffer.»

Le directeur évoque aussi le casse-tête des 10 000 m² de tapis jetable qui recouvrent les allées. «On peut se demander si on ne devrait pas faire sans, mais ils donnent tout de même une certaine atmos-

phère au salon. Peut-être pourrions-nous trouver du tapis recyclé pour les prochaines éditions. Nous avons encore des efforts à fournir.»

Enfin, pour la première fois, les organisateurs ont mis en place une plateforme internet pour le covoiturage. «Elle est superbe, mais ça ne fonctionne pas. Ce service a vraiment été très peu utilisé», souffle Pierre-Yves Kohler. «On verra si cela marche mieux au prochain SIAMS.»

CB

Il faut l'expulser au plus vite, mais pas avant 3 ans de prison

JUSTICE C'était un véritable dilemme pour le Tribunal collégial de Moutier, qui siégeait depuis lundi pour juger l'auteur d'un incendie à la prison de Moutier en août dernier. D'un côté, la société suisse doit pouvoir se débarrasser au plus vite de ce ressortissant algérien qui lui coûte cher et qui utilise la Suisse comme un terrain de chasse. De l'autre, il lui faut encore assumer financièrement l'hébergement de ce délinquant durant quelque temps en prison pour sanctionner son comportement égoïste et dangereux. Il serait avantageux sans cela.

Le sinistre en question aurait d'ailleurs pu emporter plusieurs vies. Le prévenu cherchait à repousser son expulsion de Suisse. Il a d'ailleurs été brûlé dans l'incendie. Une gardienne a aussi été blessée et un détenu d'une cellule voisine a failli y perdre la vie, après avoir fait un arrêt respiratoire. Il ne doit pas survivre qu'aux massages cardiaques effectués par un gardien.

Il cumule 15 ans de prison en 15 ans ici

Ce quadragénaire cumule plusieurs peines d'expulsion et cet incendie lui vaut sa 20^e condamnation en Suisse. Avant cela, il y a eu des vols, violations de domicile, contrainte sexuelle, des stupéfians, une agression, des violences contre les fonctionnaires et une agression. Renvoyé à plusieurs reprises, il est à chaque fois revenu en Suisse. Le tribunal le condamne cette fois à trois ans de prison de plus pour l'incendie, ce qui permet au prévenu d'établir le triste record de 15 ans de prison cumulés en 15 ans de présence en Suisse.

Il veut régner avec des domestiques

Contrairement au procureur Raphaël Arn, qui a requis 44 mois d'emprisonnement pour incendie intentionnel aggravé, le tribunal n'a pas retenu une intention du prévenu de faire d'autres victimes. «Il ne cherchait pas à mourir, ni à se mettre en danger. Il a sans doute été affolé par la tournure des événements», a expliqué le président Josselin Richard.

Le quadragénaire, qui avait soufflé le chaud et le froid à l'ouverture de son procès, n'était pas là pour entendre hier le verdict, refusant de quitter sa cellule de Thorberg. Cela ne semblait toutefois pas déranger le président Richard, dont le prévenu a éprouvé la patience tout au long de l'audience. «Il a un culot à toute épreuve, par exemple celui de se plaindre d'avoir failli mourir dans un incendie qu'il a lui-même provoqué. Et les gardiens, qu'il considère comme ses domestiques, n'ont pas couru assez vite pour le sauver, selon lui.»

Expulsé à vie de Suisse

Le prévenu est en permanence dans la confrontation. Il cherche à maîtriser les choses, «à mener les autorités à la baguette». Lorsqu'il met le feu au matelas de sa cellule, «il semblait jubiler, narguer les gens et se vantait d'avoir réussi à empêcher son expulsion».

Le président Richard avoue ne pas saisir les buts de cet homme, qui ne se comprend sans doute pas non plus. Il sera expulsé à vie de Suisse, et son ADN sera donc conservé, à vie également.

DF

Les Tréteaux d'Orval sur scène à l'Atelier

RECONVILIER

Le Théâtre de l'Atelier fera monter sur scène les Tréteaux d'Orval, sa troupe résidente, demain à 20 h 30 et dimanche à 17 h, ainsi que le week-end prochain, soit le vendredi 26, le samedi 27 et le dimanche 28 avril. Comme à son habitude et pour clôturer la saison, la troupe joue actuellement sa nouvelle création, *Opéra-bouffe*, présentée telle une gourmandise fourrée de sketches et de chansons.

La pièce, adaptée par Isabelle Frêne, met en scène des

personnages hauts en couleur avec des caractères bien trempés. Des personnages typés, prêts à titiller les estomacs, les idées reçues et autres régimes extrémistes. Les locataires de l'immeuble où règne Madame Janine, la concierge, dévoilent leurs envies, leurs doutes ou leurs convictions alimentaires. Ils ont tous une madeleine de Proust quelque part, un péché gourmand inavouable.

IB

Réervations: ☎ 079 453 56 47 ou www.theatre-atelier.ch



Les huit comédiens de la troupe s'en donnent à cœur joie pour faire rire et réagir le public.

EN BREF

Des clés pour être papa et en couple

LES REUSSILLES Discuter entre papas le temps d'une soirée, mardi à 20 h, au Restaurant de la Clef aux Reussilles: c'est ce que proposent le Service de la pastorale des familles et l'équipe de la Tramata. La médiatrice Anne-Marie Theubet partagera son expérience et proposera quelques clés pour «prendre soin de son couple au sein de la famille», selon le thème de la soirée. Échange et questions suivront. Entrée libre. IB

La rue Saint-Martin fermée dès lundi

SAINT-IMIER Dès lundi et durant trois à quatre semaines, la rue Saint-Martin sera fermée. Une dernière section de trente mètres de collecteurs sera mise en place depuis le carrefour avec la rue des Jonchères vers l'amont, dans le cadre de la fin des travaux de construction du système séparatif. L'occasion, aussi, de remettre à neuf le revêtement en pavés. IB